



« La commande publique est un contrat conclu à titre onéreux, avec un ou plusieurs opérateurs économiques pour satisfaire un besoin en matière de fournitures, de services ou de travaux. Elle est régie par le code de la commande publique et les cahiers des clauses générales administratives et techniques.

La collectivité publie toutes ses commandes à partir de 40 000,00 € H.T à l'adresse suivante :

<https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Le règlement de consultation peut y être téléchargé gratuitement et sans identification

Vous pouvez consulter les données essentielles des marchés conclus par la ville de Languidic à l'adresse suivante :

<https://data.megalis.bretagne.bzh/focus-marches/acheteur.php?i=21560101400016> »